

Facturation électronique et déclarations : comprendre et s'organiser (34)

OBJECTIFS

Connaître les obligations actuelles en termes de déclaration, de facturation et les changements apportés par la facturation électronique.
Cibler les modifications de pratiques nécessaires pour la mise en conformité selon un retro-planning, maintenant et à venir.
Identifier les plateformes disponibles adaptées à son besoin selon des critères de choix.

ENJEUX

Il est impératif pour les agriculteur-riche-s de bien connaître les obligations déclaratives, auxquelles se rajoutent celles liées à la facturation électronique. Cette connaissance du cadre de la réforme de la facturation électronique leur permettra de comprendre les potentialités des outils utilisables pour sa mise en place (PA, logiciel de facturation, logiciel de caisse), ainsi que leur interopérabilité. Il sera alors possible de se saisir d'une réforme à priori contraignante pour l'utiliser comme moyen de progression dans leurs pratiques déclaratives (TVA), et d'organisation au quotidien pour la facturation et la gestion commerciale.

CONTENU

Rappels ou apports sur la réglementation actuelle en lien avec la facturation et les obligations déclaratives (TVA, micro BA). Compréhension des formulaires de déclaration et des espaces en ligne.

Moyens utilisables selon les situations (carnets de facture, de caisse, tableur informatique, enregistrement des factures, logiciels de facturation).

Apports sur la réforme sur la facturation électronique et les obligations qui en découlent : contexte, objectifs, vocabulaire, calendrier, délais déclaratifs (actuels et futurs).

Principes de l'interopérabilité (transferts de données entre les différents outils disponibles). Présentation d'une sélection de PA. Choix des outils à utiliser pour mettre en œuvre la réforme. Elaboration d'un retro-planning.

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

Remise d'une attestation/certificat de réalisation à la suite de la formation.

Prérequis : aucun

Date de mise à jour : 16/03/2026

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/06/2026	Terres Vivantes, 6 rue filandière 348000 Hérault	Chloé Cadier (formatrice TV)

THÈMES

Création d'activité / diversification

Gestion d'entreprise

FINANCEURS

VIVEA

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Terres Vivantes

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 22/06/2026

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 182 €

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Brigitte Barthas, responsable de stage

brigitte.barthas.tv@gmail.com

Terres vivantes

6 rue filandière

34 800 Clermont l'H

04 67 96 41 05

http://www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation : 91340637024

SATISFACTION : 100

NOTE : si possible, prévoir un ordinateur portable

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))